



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ouverture le dimanche

Question écrite n° 61671

Texte de la question

Mme Sandrine Mazetier interroge M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur l'existence ou non d'un algorithme permettant de mesurer l'impact de l'ouverture des magasins le dimanche sur la fréquentation touristique.

Texte de la réponse

Il n'existe actuellement pas d'algorithme permettant de mesurer l'impact de l'ouverture des magasins le dimanche sur la fréquentation touristique, mais les études sur le tourisme démontrent l'intérêt des touristes, notamment étrangers, pour une telle ouverture. La loi no 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques prévoit, dans son article 242, la création de zones touristiques internationales (ZTI) ainsi qu'une évaluation économique de la mesure trois ans après. La direction générale des entreprises prévoit donc de réaliser cette évaluation qui permettra de quantifier les effets de l'ouverture dominicale sur la fréquentation des commerces et sur la fréquentation touristique.

Données clés

Auteur : [Mme Sandrine Mazetier](#)

Circonscription : Paris (8^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61671

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 juillet 2014](#), page 6296

Réponse publiée au JO le : [1er décembre 2015](#), page 9543